

Département de la Haute-Saône

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LURE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

5. ANNEXES

5.1.2 PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Commune de Lure Sud
Plan au 1 / 5 000 ème

Pièce n° 5.1.2.13.2

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

Arrêté par délibération du Conseil
Communautaire : 29.05.2017
Approuvé par délibération du Conseil
Communautaire : 26.06.2018

INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : Parc des Sables - 70200 LURE
Tél : 03 84 31 31 31 - 03 84 31 31 31
www.mairie-lure.com

0 m 50 m 100 m 200 m

*Origine cadastre 01 - COPF - Date de l'état révisé - 2012 -
Plan cadastre actualisé en août 2012

-  A4 Servitudes concernant les terrains riverains des cours d'eau non domaniaux ou compris dans l'emprise du lit de ces cours d'eau.*
-  EL11 Servitudes relatives aux interdictions d'accès grevant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations.
-  I1^{sa} Servitudes relatives à l'oléoduc de Défense Commune gérées par la Sté TRAPIL.
-  I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.
- PM1 Plan de prévention des Risques Naturels Prévisible.
-  Servitudes relatives au PPRI par débordement de la rivière "Ognon" de part et d'autre de la ville de Lure.
-  PT3 Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques concernant l'établissement et le fonctionnement des lignes et des installations de télécommunications.
- T7 Servitudes relatives aux relations aériennes - Servitudes aéronautiques inhérentes à la B.A.116 (toute la commune).
- ++++ Limite de la commune.

* A noter : Pour A4, le report cartographique est non exhaustif - pour une information complète voir la liste détaillée par commune des cours d'eau concernés, dans le tableau de synthèse des servitudes d'utilité publique.

